

EDITORIAL

ATTAC : DES CITOYENS INSOU MIS FACE AU « MARCHÉ »

C' EST PARTI ! La course pour l'élection du prochain roi est lancée. Certains postulants affrontent d'abord des primaires. Les gagnants et quelques autres iront au premier tour et les deux finalistes s'affronteront au second. Ensuite, l'heureux élu n'aura qu'à désigner ses poulains pour constituer sa chambre d'enregistrement des lois et il pourra ainsi régner en maître absolu pendant cinq ans. La V^{ème} République a progressivement dérivé vers cette caricature de démocratie.

En fait, le « roi de France » n'aura qu'un pouvoir limité. S'il accepte de gouverner dans le cadre des traités européens actuels, il devra suivre des directives de Bruxelles directement inspirées des lois du « Marché ».

Les liens étroits entre la Commission européenne et les grandes transnationales ont été maintes fois mis en évidence. On connaît la trajectoire de M. Barroso, qui termine sa carrière comme président non exécutif chez Goldman Sachs. Mais une de ses ex-collègues a fait encore plus fort : avant sa nomination, Neelie Kroes, commissaire à la concurrence entre 2004 et 2014, œuvrait au sein de 25 entreprises, parmi lesquelles Mac Donald's et Thalès. Après son départ, elle a trouvé refuge chez Uber et dans la banque d'affaires Merry Lynch. On vient de découvrir que pendant sa mandature, elle avait continué à « s'occuper » de la société offshore Mint Holdings enregistrée aux Bahamas !

PRENDRE CONSCIENCE de telles aberrations est fondamental. L'action d'ATTAC y contribue. Les motifs d'actions ne manquent pas.

Il y a d'abord le dossier CETA/TAFTA. La création d'une grande zone de libre-échange entre l'Union

Européenne d'une part et le Canada et les Etats-Unis d'autre part est imminente. Notre Président a « menacé » d'interrompre les négociations sur le TAFTA au prétexte que les Américains ne voulaient pas libéraliser leurs marchés publics. Mais, dans le même temps, il approuve le CETA, dont le texte de 1598 pages, finalisé depuis quelques semaines, doit être ratifié prochainement. Quand on sait que 81% des entreprises américaines présentes en Europe ont une filiale au Canada, on mesure le danger pour notre pays déjà en grande difficulté dans le commerce international.

Autre dossier : la Dette. Le pillage de la Grèce se poursuit et toutes les manifestations de solidarité avec son peuple doivent être soutenues. Nous ne devons pas cependant oublier que, dans le même temps, le pillage de nos finances publiques se poursuit, notamment par le biais des emprunts toxiques. Après notre action sur la ville et la communauté clermontoises, nous avons soutenu, fin août, celle d'ATTAC Vichy qui a déposé un recours au Tribunal administratif à propos des emprunts de Vichy communauté.

Autre dossier encore : les services publics. L'UE ne reconnaît même pas ce concept et met tout en œuvre pour

que la liquidation des services publics français se poursuive. Dernier exemple en date de cette pression constante : La Poste, qui, après avoir fermé de nombreux bureaux en zone rurale, s'attaque maintenant aux zones urbaines. Des assises nationales sur les services publics sont en préparation. Elles seront précédées d'assises locales le 15 octobre à Saint-Gervais-d'Auvergne.

ON LE VOIT, d'ici la fin de l'année, Attac 63 ne chômera pas. Un des temps fort de notre

.../...



activité sera notre université d'automne le samedi 26 novembre.

L'appétit de ceux qui dirigent le monde de la finance est sans limite. Pour eux, les habitants de la Terre ne sont que des moutons à tondre et la planète,

une source inépuisable de profits. Il serait peut-être temps que les français prennent le chemin de l'insoumission.

Claude VALLENET



CET ETE FUT CHAUD, L'AUTOMNE... LE SERA AUSSI !

A LTERVILLAGE D'ATTAC : Il s'est déroulé du 15 au 21 Juillet à Pellevoisin (36), sous un soleil de plomb! Ateliers divers et intéressants. Deux membres d'ATTAC 63 y ont participé, et ont entre autre assuré l'animation d'un atelier sur les suites de la COP 21.

CAMP CLIMAT « ESPERE » : Organisé par Alternatiba, ANV-COP21 et Les Amis de la Terre, du 5 au 15 août, près de Villeneuve-sur-Lot.

Dix jours de formations denses sur les actions non-violentes, avec la présentation de diverses campagnes : précarité énergétique, TAFTA, Odyssée (voir ci-dessous), procès de l'évasion fiscale, des sujets au centre des préoccupations d'ATTAC.

Deux membres d'ATTAC 63 y ont activement participé.

UNE RENTREE DE

MOBILISATIONS : en plus du « retour » des manifestations contre la « loi Travail », de nombreux rassemblements contre les GP11 (grands projets inutiles et imposés) ont été programmés au cours de cet automne. D'abord une journée festive contre le projet de l'A45 (autoroute entre Lyon et St-Etienne), le dimanche 18 septembre à Mornant (42), ensuite un rassemblement contre l'EPR à Flamanville les 1er et 2 octobre, et l'appel « faisons résonner nos bâtons » sur la ZAD de Notre-Dame des Landes, le samedi 8 octobre (un car partira de La Loire, en passant par Clermont). ATTAC a appelé à tous ces rassemblements.

ODYSSEE : Cette année en novembre, les États se réunissent à Marrakech au Maroc pour la 22ème COP. Les mouvements et organisations des pays du Sud, soutiens des communautés de première ligne, profitent de l'opportunité pour faire entendre leurs voix et accentuer la mobilisation citoyenne. Ils sont rejoints et relayés en France et en Europe par des associations africano-européennes issues de l'immigration constituant de précieux liens. Ils ouvrent

le partage et nous invitent à les renforcer ! Du 19 octobre au 10 novembre, une trentaine d'organisations et de collectifs lancent L'Odyssée des Alternatives Ibn Battûta. L'initiative est soutenue par Alternatiba, Attac France, 350.org <<http://350.org>>, les Petits Débrouillards Maroc mais aussi l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens, Immigration Développement



Démocratie, ENDA Protection Naturelle, ARCI et bien d'autres. Elle vise à relier les thématiques « climat, migrations, justice sociale », les territoires et les solutions émancipatrices. Une flotte de voiliers partira de Barcelone le 19, fera escale à la Seyne-sur-Mer le 22, à Porto Torrès le 23, à Tunis le 28 puis Gabès le 29, Alger le 4 novembre, et Tanger le 10. Chaque escale sera l'occasion d'une fête locale des Alternatives dans laquelle on pourra découvrir et partager des solutions concrètes, des enjeux transversaux et des stratégies d'action.

Visitez le site Internet
<<http://odysseeibnbattuta.org/>> **pour plus d'informations !**

« CE NE SONT PAS LES FAUCHEURS DE CHAISES QU'IL FAUT JUGER, C'EST L'ÉVASION FISCALE EN BANDE ORGANISÉE ! »

VOILA LE MOT D'ORDRE lancé par Bizi, ATTAC, ANV-COP21 et Les Amis de la Terre, pour le procès de John, le 9 janvier 2017 à Dax.

John Palais, militant de Bizi et d'ANV, est poursuivi pour « vol en réunion », pour avoir participé à une des réquisitions de chaises à la BNP de Bayonne (en octobre 2015). Il risque 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende.

Les organisations précitées veulent faire de ce rendez-vous le procès de l'évasion fiscale.

Afin que les médias et l'opinion publique s'emparent de cette incroyable injustice, il s'agit de sensibiliser et mobiliser jusqu'au 9 janvier, jour du procès.

Mettre sur la place publique le fait qu'un militant est poursuivi pour le « vol d'une chaise » alors que les

banques françaises détournent 60 milliards, en utilisant toutes les ficelles de l'évasion fiscale, c'est mettre au centre du débat public l'énormité des sommes détournées, qui manquent cruellement pour la transition énergétique et le bon fonctionnement de nos services publics (santé et éducation en premier).

Attac 63 s'investira dans cette campagne avec tous ceux qui se sentent concernés par ce sujet et veulent agir contre l'impunité de la finance, les banques françaises (Crédit Agricole, BNP et Société Générale en premier) étant au cœur de ce système.



(Crédit Agricole, BNP et Société Générale en premier) étant au cœur de ce système.

Société Générale, parjure !

Son Directeur Général, Frédéric Oudéa, a assuré, en 2012, devant une commission d'enquête sénatoriale sur l'évasion des capitaux, que sa banque n'exerçait plus aucune activité dans les paradis fiscaux non coopératifs, dont le Panama.

Les révélations des « Panama Papers » ont permis de montrer que 415 sociétés créées par la Société Générale étaient pourtant encore actives à cette époque. Le Directeur a-t-il été poursuivi, ou au minimum sanctionné, pour avoir menti devant une représentation nationale ?

Devant cette nouvelle injustice ATTAC a multiplié les occupations de sièges des « agences privées » (*) de la Société Générale, d'abord à Paris, ensuite au Mans, à Nîmes, Chambéry, Saverne, etc.

Ces actions de désobéissance civile (l'occupation d'un lieu privé est considérée comme un délit) sont la réponse à l'inaction des pouvoirs publics face à la puissance de la finance. « La finance notre ennemie », slogan de campagne électorale de 2012, sera-t-il repris en 2017 ?

Pour ATTAC, loin de promesses non tenues, il s'agit de contraindre les décideurs (dirigeants de multinationales et politiques) à prendre des mesures concrètes pour que cesse ce scandale.

Les milliards qui nous manquent sont tout simplement dans les paradis fiscaux !

(*) : Ces agences sont spécialisées dans la gestion de patrimoine d'une clientèle d'entrepreneurs et de particuliers fortunés.



DES OBEISSANCE CIVILE ET ACTIONS NON VIOLENTES

UN ECHANGE sur ce qu'est la désobéissance civile, sa nécessité et son utilité.

Qu'entend-on par action non violente, quand on a en face de nous des « forces de l'ordre » prêtes à employer la violence, pour faire respecter l'ordre des puissants ?

Est-ce une philosophie ou la recherche d'une meilleure efficacité ?

Quels rapports entre activistes répondant à la violence par la violence et

ceux qui refusent cette escalade dangereuse et inefficace ?

Comment se situe ATTAC dans ce mouvement ?

Voilà quelques points que nous aborderons ensemble aux café-lecture Les Augustes, samedi 15 octobre, de 17h à 19h (voir Agenda ci-dessous).



AGENDA DES PROCHAINES SEMAINES

LA VIE INTERNE D'ATTAC 63

MERCREDIS 19 OCTOBRE ET 16 NOVEMBRE, A 20H00, au siège CONSEIL D'ADMINISTRATION

UNIVERSITE D'AUTOMNE D'ATTAC 63

Elle aura lieu le SAMEDI 26 NOVEMBRE, DE 9H30 A 17H30, salle 1, centre Richepin, 17 rue Jean-Richepin à Clermont-Ferrand. Intervenant principal : Annick COUPE, secrétaire d'ATTAC France, ancienne porte-parole de l'Union syndicale Solidaires.

Le prochain bulletin contiendra le programme détaillé de la journée.

ATTAC 63 AUX AUGUSTES



ATTAC revient au café lecture « Les Augustes », 5 rue sous les Augustins à Clermont-Ferrand. Un samedi par mois, de 17 à 19 heures, nous convions

le public à une discussion sur un ou deux sujets d'actualité plus ou moins abordés ou déformés par les grands moyens d'information aux mains des groupes financiers.

Prochaines séances : SAMEDI 15 OCTOBRE (Désobéissance civile et non-violence, voir ci-dessus) et SAMEDI 19 NOVEMBRE (thème à définir)

SERVICES PUBLICS

SAMEDI 15 OCTOBRE A 9H45, à Saint-Gervais-d'Auvergne, salle du temps libre, route de Saint-Eloy.

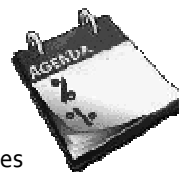
ASSISES LOCALES SUR LES SERVICES PUBLICS. A l'initiative du Collectif de défense et de développement des services publics en Combrailles. Avec la participation d'autres organisations, dont ATTAC 63.

Matinée débat avec 3 tables rondes :

- Notre santé est en danger, quelles infrastructures et politique de santé publique ?
- Transports publics et privés, quels accès aux services de la vie courante ?

➤ Les maisons de services au public : vers quel regroupement des services ?

Possibilité de participer au repas à 12H30 (Inscription : michel.chignier@orange.fr)



PROJECTION-DEBAT

VENDREDI 14 OCTOBRE A 18H30, à la Faculté des lettres de Clermont, 29 Boulevard Gergovia

Projection du film : **LA TOURMENTE GRECQUE II. CHRONIQUE D'UN COUP D'ETAT.** Avec le Collectif Dette 63 dont ATTAC 63 est membre actif.

Cette séance est organisée à l'occasion du passage à Clermont-Ferrand d'une caravane de solidarité avec le peuple grec. A l'initiative du CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde), ce convoi se rend à Thessalonique et Athènes avec des médicaments.

COTISATIONS 2016

L'ADHESION SE FAIT PAR ANNEE CIVILE et permet d'être à la fois membre d'ATTAC 63 et d'ATTAC national. Pour ré-adhérer, vous pouvez utiliser le bulletin d'adhésion départemental ou le bulletin pré-rempli joint au journal national LIGNES D'ATTAC arrivé début janvier et le retourner à l'adresse indiquée.

Au début de chaque mois, ATTAC France nous communique la liste départementale des adhésions ou ré-adhésions du mois précédent.

N'oubliez pas, ATTAC ne vit que des cotisations de ses adhérents. La cotisation à ATTAC donne droit à déduction fiscale.